

ZÉRO SOUTIEN AUX ÉNERGIES FOSSILES

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le
Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay
22 octobre 2020



www.groupmobilisation.com

<https://www.facebook.com/GroupMobilisation-1990299814549849/>

<https://www.facebook.com/D%C3%A9claration-dUrgence-Climatique-DUC-Climate-Emergency-Declarations-613098332423206/>

Territoire d'action :
Province de Québec

Qui sommes-nous?

GMob est à l'origine de la [Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique - DUC](#), appuyée par plus de 400 municipalités, MRC, CMQ et CMM représentant plus de 78 % de la population du Québec.

GMob a également publié LE PLAN DES CHANTIERS DE LA DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE (C-DUC), un plan d'urgence global qui s'attaque aux causes de la crise climatique, un plan à mettre en place d'ici 2022 pour faire face à cette urgence climatique.

Le Plan de la DUC identifie les actions et les domaines dans lesquels doivent s'investir les gouvernements fédéral et provincial, les municipalités et les citoyen.ne.s, et ceci, dans toutes les régions du Québec. Il demande également que les gouvernements supérieurs fédéral et provincial donnent aux municipalités, comme gouvernements de proximité, les moyens et ressources nécessaires à répondre sur le terrain aux besoins et à la protection de leurs populations et de leurs milieux.

GMob est porté par **Michel Jetté**, cinéaste, **Louise Sabourin**, productrice, **Jacques Benoit**, ex-coordonnateur de la Coalition solidarité santé, **Normand Beaudet**, du Centre de ressources sur la non-violence, **André Bélisle**, président de l'AQLPA, **Josée Harnois**, coordonnatrice de la TROVEPM, **Carole Mainville**, de La Planète s'invite au Parlement (collectif et groupe local) et Mères au Front-Rive-Sud, et par **Marc Brullemans**, biophysicien, membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec.

Le Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay par GNL Québec Inc.

NOTE :

De toutes les questions importantes reliées à ce projet, dont l'effet qu'il pourrait avoir sur la faune et la biodiversité n'est pas le moindre, nous ne nous attarderons qu'à celle des émissions des gaz à effet de serre (GES) dans le cadre du réchauffement climatique causé par notre consommation d'énergie et de matière, parce qu'il s'agit plus de notre domaine d'expertise, mais aussi parce que nous savons que d'autres groupes et spécialistes interviendront sur les autres aspects dont le BAPE doit absolument tenir compte dans son évaluation.

D'entrée de jeu, nous voulons rappeler que les gaz à effet de serre (GES) et leurs impacts ne peuvent être circonscrits à une région, limités à une superficie ou à une courte durée. Aucun promoteur de projet énergétique ne peut non plus ignorer la responsabilité qui lui incombe et à toute société humaine par rapport à la crise climatique et à ses enjeux urgents.

Il en va de même pour toute consultation sur le sujet, où la population se doit d'être conviée largement à y prendre une part active, parce que c'est elle qui en subira les conséquences. Elle doit pouvoir poser ses questions ou discuter de la situation, de ses impacts et de possibles solutions, si elles existent. De même, elle doit pouvoir prendre les décisions difficiles, mais seules conséquentes et responsables dans la situation actuelle et à venir, au vu du projet et de ses impacts en termes d'émission de GES.

Examinons ensemble, une à une, les conclusions que nous tirons aujourd'hui de cette consultation.

1^{re} CONCLUSION : NE PAS PRENDRE LA PARTIE POUR LE TOUT (1 de 2)

La première erreur serait d'essayer de faire croire qu'on peut analyser toutes les répercussions du projet GNL-GAZODUQ en ne retenant pour analyse qu'une seule de ses composantes : l'usine de liquéfaction.

Réglons tout de suite une évidence qui ne trompe personne: le complexe de liquéfaction de gaz naturel n'existerait pas sans GAZODUQ, et vice versa. Ou alors qu'on nous explique à quoi servirait cette usine de liquéfaction située à Saguenay si elle n'était pas l'aboutissement du gazoduc l'alimentant en gaz fossile pour accomplir sa mission. Inversement, personne ne construirait, juste pour le plaisir, ce GAZODUQ qui traversera tant et tant de territoire, de l'Ontario et du Québec, s'il n'y avait pas à destination une usine de transformation utilisant le gaz fossile qui a été transporté.

Conséquemment, on ne peut évaluer l'une sans l'autre : quel médecin évaluerait l'état de santé de son patient en ne se basant que sur la moitié droite de son corps ?

ÉNERGIE-SAGUENAY et GAZODUQ sont les deux parties importantes et intégrées d'un seul et même projet, et non deux entités pouvant exister l'une sans l'autre, et elles doivent être évaluées ensemble comme un seul projet.

2^e CONCLUSION : NE PAS PRENDRE LA PARTIE POUR LE TOUT (2 de 2)

Une fois compris les différents éléments d'un projet, on ne peut évaluer ses effets environnementaux en ne tenant compte que de la fabrication de ces éléments, ignorant tout le processus permettant cette fabrication, c'est-à-dire l'extraction des matières premières nécessaires, puis en ignorant leur transport, et en ignorant de surcroît l'utilisation qui sera faite du produit fabriqué, ici le GNL.

Une fois de plus, il ne viendrait à l'idée de personne de faire l'analyse de la crise des opioïdes en ne tenant compte que du moment de leur fabrication à l'usine. Il faut tenir compte de toutes les étapes reliées au produit, et surtout celles où ses effets sont les plus dévastateurs et importants, ici la consommation d'opioïdes.

Cette analogie sied bien au projet GNL-GAZODUQ. En effet, pour évaluer les GES pouvant en découler, on ne peut se concentrer uniquement sur la transformation en usine, faisant abstraction de l'extraction du fossile, de son transport avant et après son passage en usine, et de l'utilisation finale qui en sera faite puisque chacune de ces étapes fait partie du cycle de vie du gaz qui circulera, et qu'à chacune de ces étapes, il y aura émission de GES, la phase la plus dommageable étant, comme dans le cas des opioïdes : sa consommation.

À ce sujet, il peut être intéressant de citer le journal [Le Devoir du 4 juin 2019](#), qui rapportait que :

« Selon les données provenant de l'«analyse du cycle de vie» du projet réalisée par le Centre international de référence sur le cycle de vie des produits, procédés et services (CIRAIG), à la demande de GNL Québec, ces émissions en amont totaliseront 7,1 millions de tonnes par année, soit quatre fois les émissions de la cimenterie McInnis, de Port-Daniel. Lorsqu'on regarde le plus récent bilan des émissions de GES du Québec, soit celui de 2016, on constate aussi que le chiffre de sept millions de tonnes équivaut à annuler en une seule année l'essentiel des réductions d'émissions du Québec depuis 1990. [...] En présentant son projet plus tôt cette année, GNL Québec a soutenu que le gaz qui sera exporté vers d'éventuels acheteurs européens et asiatiques permettra de « réduire » les GES mondiaux de 28 millions de tonnes par année. »

Ainsi, selon GNL Québec, les émissions mondiales de GES suite à l'utilisation du gaz fossile seront moindres de 28 mégatonnes (Mt) par année. Cette affirmation nous permet peut-être de savoir ce qui serait « économisé », mais elle ne nous indique pas la quantité absolue de GES qui serait émise.

Sans minimiser les émissions en amont de 7,1 Mt par année évaluées par le CIRAIG, nous nous permettrons seulement ici de compléter l'affirmation de GNL Québec en utilisant ce que les compagnies gazières répètent souvent, à savoir : qu'à la consommation, le gaz naturel émettrait environ **42%** moins de GES que le charbon; **31%** moins de GES que le mazout; et **25%** moins de GES que le diésel, et que lorsqu'il est utilisé comme source primaire pour la production d'électricité, les bénéfices du gaz naturel seraient encore plus impressionnantes : **54%** moins de GES que le charbon; **50%** moins de GES que le mazout; et **35%** moins de GES que le diésel.

Dans ce qui suit, nous utiliserons les chiffres les plus optimistes de l'énoncé précédent pour tenter d'évaluer de façon simple ce que GNL ne semble pas vouloir nous dire : la quantité concrète de GES qui sera émise à cause de son projet. Ici, nous ne ferons que mettre en mégatonnes ce que d'autres indiquent en pourcentage.

Dans un scénario optimiste, i.e. si le gaz fossile est utilisé comme source primaire pour la production d'électricité, les réductions mondiales de 28 Mt de GES représenteraient, selon le fossile remplacé, une diminution à la hauteur de :

SCÉNARIO OPTIMISTE	Selon les compagnies gazières, quand le gaz fossile remplace...				
	...le Charbon		...le Mazout		...le Diesel
Les émission de GES sont moindres de	54%	= 28 Mt	50%	= 28 Mt	35%
Il reste donc	46%	= ? Mt	50%	= ? Mt	65% = ? Mt

Comme indiqué à la dernière ligne, il restera des émissions parce que « réduction de GES » ne signifie pas « disparition totale de GES ». On peut constater qu'il en restera, en pourcentage : 46 % pour le charbon, 50 % pour le mazout et 65 % pour le diésel. Ne reste plus qu'à trouver à combien de mégatonnes d'émissions de GES correspondent ces pourcentages.

Pour faire ce calcul, utilisons une simple règle de trois.

SCÉNARIO OPTIMISTE	Selon les compagnies gazières, quand le gaz fossile remplace...				
	...le Charbon		...le Mazout		...le Diesel
Les émission de GES sont moindres de	54%	= 28 Mt	50%	= 28 Mt	35% = 28 Mt
Il reste donc	46%	= 23,9 Mt	50%	= 28 Mt	65% = 52 Mt

Ainsi, nous découvrons que si le gaz fossile émettra 28 Mt de GES de moins que les autres fossiles, comme le dit GNL, il en émettra quand même une bonne quantité, soit, selon le fossile qu'il remplacera : 23,9 Mt dans le cas du charbon, 28 Mt dans le cas du mazout et 52 Mt dans le cas du diésel.

Ça, c'est dans un scénario optimiste. Parce que n'oubliions pas que dans l'énoncé ci-haut, il y avait un scénario de réductions moins optimiste, soit celles reliées uniquement à la consommation. Rappelons les chiffres.

Dans ce scénario pessimiste (ou moins optimiste), si le gaz fossile est utilisé à la consommation en remplacement des trois autres fossiles identifiés, on observera une diminution d'émissions de GES, selon le fossile, à la hauteur de :

SCÉNARIO PESSIMISTE	Selon les compagnies gazières, quand le gaz fossile remplace...					
	...le Charbon		...le Mazout		...le Diesel	
Les émission de GES sont moindres de	42%	= 28 Mt	31%	= 28 Mt	25%	= 28 Mt
Il reste donc	58%	= ? Mt	69%	= ? Mt	75%	= ? Mt

Ces réductions totalisant 28 Mt, selon GNL, encore une fois, il restera des émissions, comme indiqué à la dernière ligne, et elles seront, en pourcentage de 58 % pour le charbon, 69 % pour le mazout et 75 % pour le diesel. À nouveau, pour trouver à combien de mégatonnes de GES correspondent ces pourcentages d'émissions, utilisons la règle de trois. Ce qui nous donne :

SCÉNARIO PESSIMISTE	Selon les compagnies gazières, quand le gaz fossile remplace...					
	...le Charbon		...le Mazout		...le Diesel	
Les émission de GES sont moindres de	42%	= 28 Mt	31%	= 28 Mt	25%	= 28 Mt
Il reste donc	58%	= 38,7 Mt	69%	= 62,3 Mt	75%	= 84 Mt

Donc, si, comme le dit GNL, le gaz fossile émettra 28 Mt de GES de moins que les autres fossiles, à la consommation, il en émettra une très bonne quantité, soit, selon le fossile qu'il remplacera : 38,7 Mt dans le cas du charbon, 62,3 Mt dans le cas du mazout et 84 Mt dans le cas du diésel.

On pourrait nous reprocher d'être perdus dans un champ de patates, mais encore une fois, nous nous rapportons à un article du [Devoir du 23 septembre dernier](#) où il est écrit qu'« aucun acheteur potentiel du gaz n'est actuellement connu et aucun contrat de vente n'a encore été signé. » Conséquemment, un de ces scénarios ou une combinaison de ces scénarios peut prévaloir. Est-ce 24 Mt ou 84 Mt qui seront effectivement émises ? Nous ne répondrons pas à cette question, mais assurément nous pouvons répondre qu'elles seront loin d'être nulles.

Cela dit, il faut maintenant ajouter à ces émissions restantes les 7,1 Mt émises en amont, évaluées par le CIRAI, et bien sûr, les fuites... Combien de GES, pour les fuites ? Impossible de le savoir, mais elles semblent avoir [été largement sous-estimées](#) jusqu'ici par l'industrie et les gouvernements. Le [New York Times du 20 février dernier](#) affirmait même que : « les émissions de méthane provenant de phénomènes naturels étaient bien inférieures aux estimations utilisées pour calculer les émissions mondiales. Cela signifie que les émissions de combustibles fossiles provenant de l'activité humaine - à savoir la production et la combustion de combustibles fossiles - ont été sous-estimées de 25 à 40%, ont déclaré les chercheurs. » Même en estimant les fuites à environ 3 %, ce qui serait très conservateur, elles constituent un impact inquiétant sur le réchauffement planétaire, si on tient compte que le méthane (CH_4) a un pouvoir de réchauffement planétaire environ 35 fois plus important que le CO_2 sur un horizon de 100 ans, mais 84 fois plus important sur un horizon de 20 ans.

Bien que tout cela rende encore plus difficile de calculer les émissions absolues du projet, si on tient compte du tout et non seulement de la partie, on ne peut en conclure que les émissions de GES liées au projet GNL-GAZODUQ sont franchement plus élevées que ce qu'on voudrait nous faire croire, et que les « avantages » du GNL qu'on nous vante comme « énergie de transition » viennent de fondre comme neige au soleil, ou comme calotte glaciaire sous réchauffement climatique.

3^e CONCLUSION : LES GES N'ONT PAS DE FRONTIÈRES, MAIS DES IMPACTS IMMENSES

Le réchauffement planétaire est reconnu depuis des décennies comme découlant des émissions anthropiques. Il a fait le sujet, à vingt-cinq ans d'intervalle, de deux avis scientifiques mondiaux, dont [le dernier en date de 2017](#). Il a été à la source de plus de vingt-cinq Conférences des parties (COP) où les pays participants ont signé des pactes et ententes avec des cibles de réduction mondiales, reconnaissant de ce fait que les émissions de GES, quelles que soient leurs origines, qu'elles soient émises en Chine, en Europe ou au Québec, auront un impact planétaire et qu'aucun pays ou région ne sera à l'abri de leurs conséquences désastreuses inévitables.

Malheureusement, ces mêmes pays signataires n'ont pas respecté leurs engagements, retardant toujours la mise en place des mesures nécessaires et continuant de développer et d'accepter des projets comme GNL-GAZODUQ qui utilisent le fossile comme source d'énergie (et d'émissions additionnelles de GES), en prétextant une transition progressive d'une énergie fossile à... une autre énergie fossile !

Cette inaction irresponsable de nos gouvernements démontre bien que le climatosceptisme s'exprime de multiples façons, encouragé par l'industrie qui refuse de voir plus loin que quelques années de profits. « Même si la température globale de la Terre augmentait de 1,5°C ou 2°C, en quoi ce serait si grave ? », se demandent certain.es, secrètement.

En fait, si nous ne faisons rien, nous nous dirigeons actuellement sur une tangente nous menant plutôt à +3° C, voire +5° C pour 2100. « Et alors ?... »

Alors pour comprendre, rappelons que la dernière période glaciaire qu'a connue la planète remonte à il y a 22 000 ans jusqu'à 14 000 ans. À cette époque, l'Europe tout comme l'Amérique était recouverte d'une épaisseur de glace d'environ 2-3 kilomètres, et les océans étaient plus bas de 120 mètres. En quoi est-ce pertinent ? Sachez que ce qui nous sépare, maintenant, de cette période glaciaire, outre les 14 000 années, c'est la température planétaire : en 14 000 ans, elle a augmenté d'environ... +5°C !

Et dans ce qui vient, l'augmentation de +5°C se fera pour sa part sur... 100 ans ! C'est du jamais vu, et il est impossible de prédire les impacts sur la vie de cette accélération en température et en temps du réchauffement en cours. La seule image que nous pourrions utiliser pour représenter un tant soit peu le chemin sur lequel nous sommes engagés est la suivante :



Au moment où la réduction des émissions mondiales de GES s'avère d'une urgence vitale, que l'ingénieur spécialiste en énergie, Jean-Marc Jancovici, nous annonce que les vingt prochaines années sont déjà décidées et que tout ce que nous ferons à partir de maintenant n'aura d'effet au mieux que dans 20 ans, soit pour nos enfants sinon pour nos petits-enfants, nous avons la mesure de notre retard et de l'urgence d'agir qui nous incombe, et aucun projet qui vient additionner des GES dans l'atmosphère ne peut être considéré autrement que comme mortifère.

On nous dit que le projet Énergie Saguenay sera opérationnel en 2025.

Or, le programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUE) déclarait, en novembre 2019, qu'il fallait réduire les émissions mondiales de 7,6 % par an entre 2020 et 2030, soit pendant les prochains dix ans. Suivant ces recommandations, en 2025, il faudrait avoir diminué nos émissions de 33 %. Ça commence mal pour ce nouveau projet qui aura coûté des milliards de dollars!...

Suivant le PNUE, si nous attendons en 2025 pour débuter la réduction, elle devra alors être de 15,4% par année pendant les cinq ans qui suivent. [Le document interactif suivant](#) est des plus explicites quant à la nécessité des réductions drastiques, et leurs impacts, en cas de non-respect.

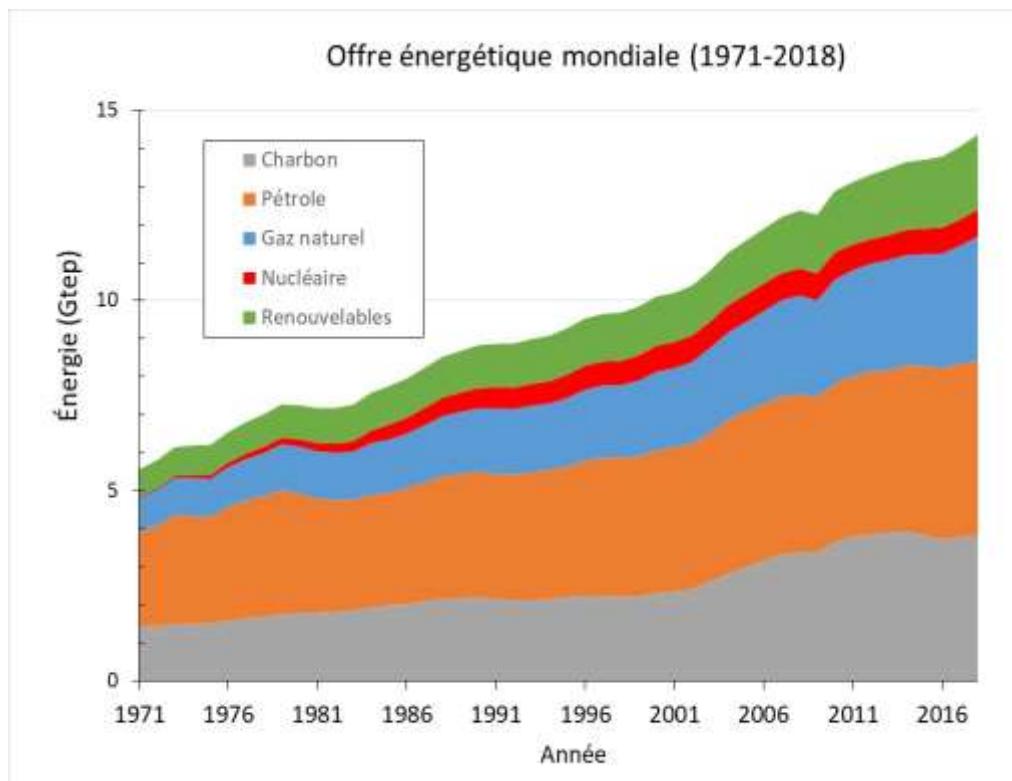
Dans un contexte de sévères réductions mondiales, ce projet ne pourra être sérieusement que mort-né !

4^e CONCLUSION : LE SEUL CHOIX POSSIBLE : NON À GNL-GAZODUQ

S'il ne faut pas prendre la partie pour le tout, et si les GES n'ont pas de frontières et vont affecter toute la planète, quelle que soit leur région d'émission, nous sommes plus que raisonnablement forcés d'abandonner un tel projet qui met en danger la vie, la nôtre et celle de l'humanité, et même d'innombrables espèces sur Terre.

Il faut cesser dès à présent tout soutien aux énergies fossiles : arrêter immédiatement toute aide gouvernementale (prêts, subventions) destinée aux institutions et entreprises extrayant, transportant, stockant ou utilisant des énergies fossiles (charbon, gaz naturel, pétrole et leurs dérivés), et transférer ces fonds vers les énergies pleinement renouvelables, l'efficacité énergétique et la réduction (sobriété) énergétique.

Parce que, comme l'indique le graphique qui suit, tiré du Plan d'urgence climatique des Chantiers de la DUC, il ne s'agit pas d'ajouter de nouvelles énergies pour consommer plus, mais de remplacer les énergies fossiles existantes et en réduire globalement la consommation totale.



Cette conclusion s'applique non seulement au projet GNL-GAZODUQ mais à tous les projets visant à développer l'utilisation d'énergies fossiles ou à augmenter notre consommation globale d'énergie.

Réalisons que les impacts du réchauffement sur nos conditions de vie sont déjà bien présents et vont augmentant: les inondations des dernières années, les espèces envahissantes, les six canicules d'affilée dès la fin mai, [la sécheresse historique](#) qui a anéanti la première fauche de foin dans plusieurs régions affectant plus de 4000 producteurs agricoles, [le mois de juillet le plus chaud au Québec depuis 100 ans](#) diminuant les rendements des récoltes de légumes et augmentant les prix pour la majorité des cultures, sans compter la côte ouest-américaine qui brûle du Canada jusqu'au Mexique avec des effets sur la production maraîchère et des hausses de prix à la consommation qui ont déjà commencé à se faire sentir ici, ou les cinq ouragans simultanés dans l'Atlantique, dont l'un a déversé plus de 890 mm (35 pouces) de pluie dans le sud des États-Unis, etc.

C'est pourquoi les défis qui nous attendent sont [maintenant plus grands](#), au point où toute volonté, plan de développement économique partiel, non chiffré ou qui est présenté comme une relance verte, [mais qui n'inclut pas des réductions des GES d'au moins 50 % en 2030 et 100 % en 2050 n'a non seulement rien d'audacieux](#),

mais est insuffisant et met nos vies en péril. On pourrait ici paraphraser Che Guevara, "Soyons réalistes : demandons l'impossible."

5^e ET DERNIÈRE CONCLUSION : UN PLAN GLOBAL D'URGENCE CLIMATIQUE, C'EST VITAL !

Nous avons la responsabilité d'agir, non seulement pour ne pas accentuer le dérèglement climatique en cours, mais pour réduire le réchauffement qui met en danger LA vie, la nôtre et celle de la biodiversité essentielle à notre survie, et nous devons agir pour cela globalement, en même temps, et à plusieurs niveaux. Nous avons besoin d'un **plan d'urgence climatique, un plan global, qui s'attaque aux causes**, et il doit être **formulé et mis en place rapidement d'ici 2022**.

C'est un tel plan global que nous présentons ici en hyperlien et comme document annexé: le [Plan d'urgence climatique des Chantiers de la DUC \(C-DUC\)](#).

Le Plan de la DUC vise à sortir le Québec des énergies fossiles en identifiant neuf chantiers de réduction et de transformation, et deux chantiers de protection pour soutenir au mieux la résilience des milieux par rapport aux impacts inévitables de la crise climatique qui frappent déjà et qui iront grandissants :

- CHANTIER 1 **POLITIQUES ET LOIS IMPOSANT LE “ZÉRO ÉMISSION DE GES”**
- CHANTIER 2 **ZÉRO SOUTIEN AUX ÉNERGIES FOSSILES**
- CHANTIER 3 **CONSOMMATION RESPECTANT LES CAPACITÉS BIOPHYSIQUES DE LA PLANÈTE**
- CHANTIER 4 **SORTIE DU CHAUFFAGE FOSSILE ET BÂTIMENTS SANS ÉMISSIONS**
- CHANTIER 5 **RÉAMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS ÉMISSIONS ANTHROPIQUES**
- CHANTIER 6 **GASPILLAGE, DÉCHETS ET ZÉRO ÉMISSION CARBONE**
- CHANTIER 7 **MOBILITÉ ZÉRO ÉMISSION GES**
- CHANTIER 8 **DES INDUSTRIES À FAIBLE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE**
- CHANTIER 9 **SOLS EN SANTÉ ET AGRICULTURE PÉRENNE**
- CHANTIER 10 **SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AUTOSUFFISANCE EN TEMPS DE CRISE**
- CHANTIER 11 **UN SYSTÈME DE SOINS DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX RÉSILIENT AUX CHOCS CLIMATIQUES**

Les rapports des scientifiques ne cessent de s'accumuler à l'ONU et les réalités qui nous tombent déjà dessus et celles qui viennent risquent de nous dépasser dans leurs conséquences si nous tardons à prendre les mesures nécessaires et urgentes.

Malheureusement, à la vitesse où nous agissons, nous n'avons aucune espèce d'idée de ce qui demeurera dans ce qui vient, tant dans la nature que du côté climat, et on devra faire avec ce qu'on aura et ce qu'on sauvera !

Le temps est la denrée la plus précieuse et la plus rare dans la crise climatique actuelle. Il nous manque cruellement, et plus les mesures nécessaires prendront du temps à se mettre en place, plus nous en souffrirons physiquement, mentalement, socialement... et démocratiquement !

À ceux qui disent qu'on ne peut écouter la science parce que cela serait dommageable pour l'économie du Québec et de nos régions, nous répondons : ou bien c'est nous qui gérons les difficiles transformations à faire, ou nous attendons que les catastrophes s'en occupent pour nous ! L'exemple de la crise pandémique de la COVID-19 devrait suffire pour que nous comprenions.

Aurélien Barrau, astrophysicien français, disait :

« La responsabilité politique est aujourd'hui considérable. Parce que nos dirigeants savent ce que peut-être leurs prédécesseurs ne savaient pas. Aujourd'hui, ils ont le choix : soit ils seront les pires traîtres de l'histoire de l'humanité, soit ils seront les premiers héros qui ont effectivement tenté de s'emparer de ce problème et de le résoudre. »

C'est à nous, citoyennes et citoyens, mais aussi gouvernements et industries, d'agir de façon responsable pour être dignes d'appartenir à la deuxième catégorie.

Il en va de la santé, de la survie et d'un avenir possible pour nos enfants et nos petits-enfants.

UN PLAN GLOBAL D'URGENCE CLIMATIQUE, C'EST VITAL,

PARCE QU'IL Y A URGENCE D'AGIR !

ZÉRO SOUTIEN AUX ÉNERGIES FOSSILES !

Document annexé : le Plan des Chantiers de la Déclaration d'urgence climatique (C-DUC).